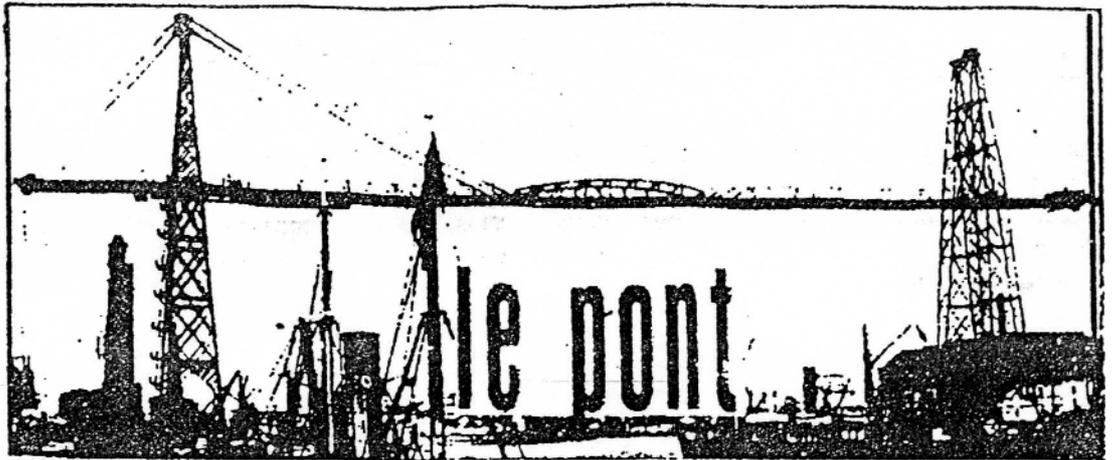




**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**



# transcouleur

## *Pour une pleine citoyenneté de tous*

### **SOMMAIRE**

#### **Edito**

Pour une pleine citoyenneté de tous.

2 - Les Migrations à l'heure du réchauffement climatique.

3 - Hamida Ben Sadia : Itinéraire d'une femme française.

4 - Sans papiers : information pratique.

5 - Le film HARRAGAS : Jeudi 18 février à 20h.45.

6 - Comité de Nantes du MRAP : résumé du rapport d'activité 2009.

7 - Mars 2010 : semaines de l'éducation contre le racisme et les discriminations à Nantes.

8 - Semaine d'éducation contre le racisme à Saint-Nazaire.

9 - Halte au racisme dans le sport : trois actions entreprises sur Saint-Nazaire.

Le coup de force de M. Besson sur la "jungle" de Calais, les "charters de la honte" franco-anglais vers l'Afghanistan, les "Auvergnats" de M. Hortefeux... et d'autres initiatives mal acceptées par l'opinion publique n'ont pas dissuadé M. Sarkozy de lancer le débat sur l'"identité nationale".

Ce débat n'est pas qu'une opération électorale visant à réactiver les soutiens de l'extrême-droite, c'est surtout une offensive politique et idéologique amalgamant immigration, identité nationale, étrangers et insécurité.

### **IDENTITÉS !**

Les humains font société par des relations multiples dans lesquelles ils se reconnaissent... plus ou moins. Ces identités ne se décrètent pas, ni sur le fond, ni à un moment donné de l'histoire. Il appartient à chacun de dire ce que sont ses identités, selon son histoire, ses expériences, ses appartenances sociales, culturelles, politiques... L'État est illégitime à définir une identité.

La nation est un espace social et politique dans lequel des hom-

mes et des femmes se reconnaissent un destin commun (conflictuel ou non). Les références symboliques individuelles et collectives à une nation sont multiples, évolutives et contradictoires. Les forces sociales et politiques dominantes et l'État tentent d'imposer leurs références. Les dominés se battent pour faire reconnaître les leurs. En France, l'affirmation révolutionnaire de la nation a été directement liée à l'affirmation de la citoyenneté.

### **Le Pen en a rêvé, Sarkozy l'a fait !**

M. Besson, dans sa circulaire, reprend les habituels leitmotiv de la politique gouvernementale. Selon son questionnaire plein de préjugés et de fausses évidences, les sans-papiers seraient nécessairement arrivés irrégulièrement, source de travail illégal et de délinquance. Leur présence entretiendrait la suspicion de la population... comme si cette suspicion n'était pas entretenue d'abord par les idées xénophobes et racistes prises à l'extrême-droite.

**Février 2010  
N° 82**

Au travers de ce débat, il faudrait définir une "identité nationale" et en être fier comme il faudrait être fier d'une France à "aimer ou quitter" ! Mais, définir une telle identité, c'est aussi définir des éléments discriminants, c'est donc exclure ; c'est exiger de toute personne aspirant à la nationalité française qu'elle se "dépouille" de son identité, de sa culture et se "soumette" à un stéréotype identitaire. Alors que le monde et le pays connaissent une crise sociale, économique, environnementale, financière grave, c'est préparer la désignation d'un bouc-émissaire "étranger", "arabe", "musulman", "noir", qui menace "notre culture", "notre sécurité", "notre mode de vie"...

### **Pour une égalité effective des droits !**

M. Besson souhaite, pour les étrangers, "un nouveau contrat avec la République". Ce "nouveau contrat", nous le connais-

sons ! Ce sont les rafles et les charters, les obstacles au regroupement familial, les Centres de Rétention Administrative et l'enfermement des enfants, les difficultés multipliées pour les demandeurs d'asile...

Alors que le pays souffre d'un grave déficit de citoyenneté, de démocratie, de solidarité, ce débat alimente et utilise la xénophobie, le racisme pour diviser et perpétuer inégalités, discriminations et privilèges ; il encourage les replis sur soi au risque du développement des communautarismes de toutes sortes. Il est un danger pour la démocratie et les Droits Humains.

### **VIVRE ENSEMBLE.**

Pour construire le "vivre ensemble", il faut mettre un nouveau modèle de relations sociales construit sur la base d'une égalité effective des droits. Les hommes et les femmes ont besoin de projets citoyens dans les quartiers, les

communes, les entreprises, le pays, en Europe, dans un monde de paix, solidaire et responsable pour les générations futures, dans le respect de l'égalité des peuples et des cultures.

Ici et maintenant, ces droits passent par la reconnaissance d'une citoyenneté sociale et politique, large et ouverte à tous ceux qui veulent vivre et travailler dans ce pays, contribuant ainsi à sa richesse matérielle, intellectuelle, culturelle... Une telle citoyenneté inclut l'attribution du droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections pour tous les résidents, le rétablissement effectif du droit du sol, le respect des droits sociaux (notamment le droit du travail) pour tous. Cela suppose aussi la régularisation de tous les sans-papiers.

Cette bataille est au coeur de ce que nous voulons que soit le "vivre ensemble".

*Augustin Grosdoy*

## **LES MIGRATIONS à l'heure du réchauffement climatique**

Cinq années après Kyoto, l'ONU a organisé un Sommet mondial sur le climat en décembre 2009 à Copenhague. La plupart des dirigeants du Monde affirment que **"le réchauffement climatique est la plus grande menace à laquelle l'humanité doit faire face"**.

Des experts internationaux réunis dans le GIEC estiment qu'il faut réduire l'élévation de température du globe à moins de 2°C. A partir de 2°C d'élévation de température, il y a des risques d'emballement du climat dont il n'est même pas possible de prévoir les effets, ni a fortiori d'en maîtriser les changements.

Typhons, tornades, raz-de marée, montée des niveaux d'eau, sécheresses auront des conséquences catastrophiques et irrémédiables pour tous les continents et toutes les populations de la planète, à commencer par les pays dits **"les moins développés"**, en tous les cas les plus vulnérables et moins aptes à s'en protéger. Des populations entières seront contraintes à se déplacer, voire émigrer, du fait même de la disparition de leurs territoires, tels certaines Iles du Pacifique (Tuvalu), une majorité du Bangladesh...

**Pour le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), ce serait 332 millions de personnes qui seraient menacées de déplacement suite aux changements climatiques.**

Le plus souvent, les déplacements de populations se feront à l'intérieur d'un même pays qui devra assumer les besoins de ces populations. Quant aux migrations, elles se feront majoritairement entre pays voisins, de Sud à Sud. En 2005, 61 millions de personnes sont allées du Sud vers le Sud, 62 millions de migrant/e/s sont allés du Sud vers le Nord, 53 millions du Nord vers le Nord et 14 millions du Nord vers le Sud. En 2007, sur les 16 millions de réfugié/e/s, 80% vivent dans un pays voisin.

**Comment les États vont-ils réagir face à ces déplacements et migrations climatiques ?**

Actuellement, nous assistons à tous les niveaux à des restrictions en matière de lois d'immigration, d'asile, de politique de visas. La politique européenne en matière d'asile et d'immigration a travaillé prioritairement à "harmoniser" et renforcer les interdictions, les restrictions, les camps d'internement externalisés au lieu de s'attacher à harmoniser et améliorer les conditions d'accueil des migrants et migrantes.

Les politiques frileuses des États les conduisent disent-ils, à se "protéger" des migrations. Mais de quelle protection s'agit-il quand le dernier rapport du PNUD montre que l'immigration constitue une plus-value pour les pays d'accueil, tout en favorisant l'envoi de fonds qui aident les pays d'origine à financer des structures assurant leur mieux-vivre (320 milliards de dollars en 2009) ?

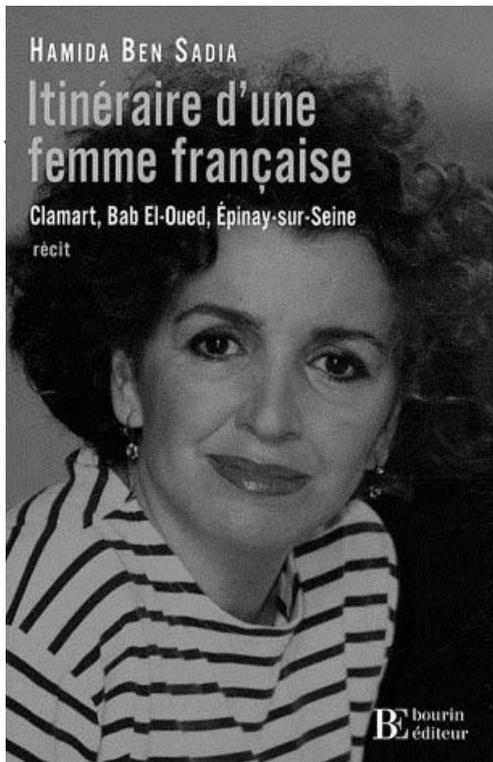
**Avant les changements climatiques inéluctables, les organisations internationales vont-elles mettre en place le statut de "réfugié climatique" ? Vont-elles recommander aux États de lever les restrictions aux migrations ? Vont-elles mettre en place des règles de solidarité envers les pays qui verront les déplacements de populations sur leurs territoires ? Vont-elles reconnaître et payer la "dette écologique" des pays du Nord vers ceux du Sud ?**

Au vu des résultats de la conférence de Copenhague, nous pouvons être pessimistes : pas d'engagement contraignant, aucune reconnaissance d'une dette écologique, mécanismes de lutte contre le réchauffement confiés à "la main du Marché" ! Et ce pessimisme se confirme au vu de la réaction de la France qui refuse de donner des visas à la population haïtienne qui souhaiterait venir en France après le séisme qui l'a frappée !

La déclaration de Belem lors du Forum Social Mondial de 2009 nous appelle à des mobilisations collectives pour "*placer le respect des droits des migrants au coeur des politiques qui les concernent*". C'est le chemin que nous devons suivre impérativement.

*Marie-Elisabeth Allaire*





# HAMIDA BEN SADIA : Itinéraire d'une Femme Française...

Clamart, Bab El-Oued, Epinay/Seine

**Bourin éditeur - 19 €**

*mieux promouvoir des visions injustes méprisantes et parfois racistes du monde ?..."*

Plus loin, elle s'interroge et nous interroge :

*"... comment concilier anti-racisme et féminisme ?"...*

Elle conclut son ouvrage :

*"Après avoir lu cet itinéraire d'une femme française, vous regarderez peut-être autrement la complexité de nos vies, autrement les femmes (et les hommes) qui revendiquent leur appartenance multiculturelle à notre pays, autrement les travailleurs immigrés et leurs familles, car, tous, nous avons besoin pour nous construire de nous sentir respectés, compris et acceptés. Tous les jours, je veux me sentir d'ici dans le regard des autres. Et si mon obstination à vivre fait peur, c'est que résolument j'ai choisi d'être une combattante, pas une victime"...*

Une combattante, une "insoumise", effectivement, et il lui a fallu beaucoup de courage, de détermination pour résister, survivre et s'émanciper de l'oppression. Une révoltée qui a été de tous les combats pour la défense du droit des femmes en France et en Algérie.

Militante, du FFS en

Algérie, elle est passée par SOS-Racisme et par le PS qu'elle a quitté pour participer à Alternative citoyenne et aux collectifs anti-libéraux.

*Refusant de se faire instrumentaliser, d'être "l'indigène de service", elle manifeste sa solidarité ostensible, décomplexée avec les sans-papiers, les émeutiers de banlieue et les musulmanes voilées.*

Prenant ses distances avec "la recherche du pouvoir en politique", elle se consacre aux associations "**Une École pour tous**", et "**Féministes pour l'Égalité**".

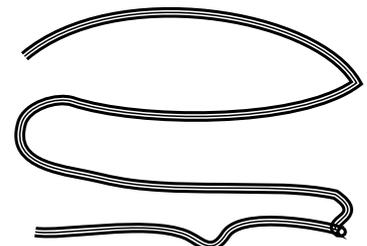
En 2007, elle est élue au comité central de la LDH.

Elle nous a quittés en octobre 2009 à l'âge de 48 ans.

**Michel Le Déan**

**Voir sa dernière vidéo sur Oumma.Com**

[http://www.dailymotion.co/video/x70i96\\_deces-de-hamida-ben-sadia\\_news](http://www.dailymotion.co/video/x70i96_deces-de-hamida-ben-sadia_news)



Née en banlieue parisienne dans une famille kabyle pauvre non pratiquante, Hamida subi à partir de l'adolescence la pression culturelle de la famille, avec, in fine, un mariage forcé et le "retour" dans un pays qu'elle connaît à peine. Elle s'oppose bientôt avec force aux traditions et, malgré le code de la famille ou "code de la honte" promulgué en Algérie en 1984, réussit à imposer le divorce à son mari. Un divorce qu'elle paye cependant au prix fort puisque, pour pouvoir rentrer en France, elle doit laisser là-bas ses deux fils, qu'elle mettra ensuite plus de douze ans à faire revenir auprès d'elle.

Voici qu'écrit Hamida dans son avant propos :

*"... la question des "femmes musulmanes opprimées" est devenue, au fil des ans, une question politique. Tant mieux. Mais au service de qui ? Des femmes elles-mêmes, comme on le prétend généralement, ou d'une machine sociale qui instrumentalise leurs destins pour*

## Sans papiers : information pratique. Ouverture d'un compte bancaire : tout le monde y a droit, même sans titre de séjour.

Des étrangers nous signalent souvent les difficultés qu'ils ont, soit pour ouvrir un compte bancaire, soit pour retirer des courriers recommandés à la Poste. Voici les procédures en vigueur.

### Ouverture d'un compte bancaire.

#### **Deux conditions :**

\* Présenter une pièce d'identité officielle avec photographie, en cours de validité : passeport, récépissé de demande de titre de séjour, carte d'identité du pays d'origine, permis de conduire du pays d'origine...

\* Présenter une domiciliation administrative de moins de 3 mois.

#### **Procédure :**

\* Il faut avoir fait par écrit une demande d'ouverture de compte dans une banque et avoir le refus écrit de celle-ci ; ce refus peut avoir été remis à l'intéressé ou avoir été envoyé en recommandé avec AR. Le refus doit stipuler la possibilité de s'adresser à la Banque de France et même proposer de faire cette demande pour l'intéressé à la Banque de France. Si la banque initiale a refusé de donner cet avis de refus, la personne doit avertir la Banque de France.

\* Lorsque la Banque de France a reçu le dossier complet, elle a un jour ouvré pour désigner l'établissement bancaire qui aura l'obligation d'ouvrir un compte.

#### **Un service restreint :**

\* obtention d'une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit

\* 2 formules de chèques par mois ou moyens de paiement équivalents, offrant les mêmes services

\* un seul changement d'adresse par an

\* un relevé mensuel des opérations

\* la possibilité d'émettre et de recevoir des virements automatiques.

#### **Remarque :**

Il est bon de faire une procuration à un tiers de confiance pour pouvoir vider le compte en cas de reconduite à la frontière.

### Retrait d'un courrier recommandé

La Poste n'a pas compétence ni pour demander la production d'un titre de séjour, ni pour en apprécier la validité. La présentation d'une simple pièce d'identité, rédigée dans les formes usitées à l'étranger, doit permettre de retirer ce courrier.

**Martine Jarry Nunez**

A l'occasion du 60ème anniversaire de la création du MRAP National

**Le Comité local du MRAP Nantes vous invite à la projection  
en avant-première du film HARRAGAS**

**du réalisateur algérien Merzak ALLOUACHE**

**Au Cinéma "CONCORDE"**

**79, Boulevard de l'Églité, 44 100 - Nantes**

**le jeudi 18 février 2010 à 20h.45**

Ce film franco-algérien décrit l'odyssée d'un groupe de jeunes Algériens qui traversent clandestinement la Méditerranée pour tenter d'atteindre le sud de l'Espagne, porte d'entrée de l'Eldorado européen...

**La projection sera suivie d'un débat avec la participation du réalisateur.**

# Comité de Nantes du MRAP : résumé du rapport d'activité 2009 présenté à l'A. G. Annuelle du 23 janvier

Nous avons été heureux d'accueillir en 2009 de nouvelles militantes qui ont été très présentes et ont permis un notable développement de nos activités.

## I - Défense des demandeurs d'asile et des sans-papiers.

1) Les problèmes restent les mêmes que les années précédentes : l'accès au droit d'asile reste difficile et les régularisations se font toujours au cas par cas. Pour nous, cela se traduit par des régularisations "au compte gouttes", en particulier, la régularisation de "salariés sans papiers" n'avance pas (environ 17 sur 70 en 2008-2009 à Nantes).

### 2) - Nos actions :

Soutien individuel : nous assurons deux permanences par semaine, à notre local le mercredi de 14h.30 à 16h. et à la manufacture des Tabacs le lundi de 18h. à 20h. en commun avec la LDH. Nous assurons un accompagnement pour constituer des dossiers OFPRA mais surtout des recours à la CNDA, demandes de titre de séjour à la préfecture, démarches à la DDASS pour des hébergements, accompagnement chez les avocats, dossiers de naturalisation...

Actions collectives : le MRAP participe activement à plusieurs collectifs de défense des droits des étrangers :

\* collectif "Enfants étrangers, citoyens solidaires-RESF"

\* collectif UCIJ : outre ses activités habituelles de lutte pour une

autre politique d'immigration, il a organisé 3 journées de formation, sur le droit européen concernant les étrangers non communautaires avec la participation du SAF, sur le droit d'asile toujours avec les avocats, sur le thème "Immigration, à Nantes, quelles solidarités ?"

\* collectif UCIJ + syndicats : lutte pour la régularisation des travailleurs sans papiers.

\* collectif nantais de soutien aux Tunisiens de Redeyef.

\* Collectif RomEurope : nous sommes membres de ce collectif qui mène des actions de solidarité et des manifestations de protestation contre les expulsions des terrains.

## II - Secteur éducation.

Nous avons répondu à toutes les demandes d'intervention : en milieu scolaire ou pour des manifestations multiculturelles. Nous avons continué à utiliser fréquemment les deux expositions "**La Terre est ma couleur**" et "**Les Gens du Voyage**", ainsi que les "**12 petits films contre le racisme**", qui sont toujours bien d'actualité.

Nous avons élaboré un questionnaire à partir de celui qui avait été réalisé par le secteur éducation du MRAP national. Nous avons utilisé ce questionnaire au cours de la semaine d'éducation contre le racisme organisée par la FAL.

## III - Vivre ensemble.

Nous participons au Collectif "Un logement pour toutes et tous" qui défend le droit à

l'hébergement, au logement, la non-expulsion des locataires en difficulté...

Nous participons aussi au CNCE (Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Étrangers) mis en place par la Ville de NANTES.

## IV - Lutte contre l'extrême-droite.

L'extrême-droite est toujours bien présente, surtout par ses idées qui ont été reprises et largement diffusées dans toutes les couches de notre société.

Nous devons rester vigilants : des éléments d'extrême-droite continuent de se manifester. C'est ainsi que nous sommes **partie civile** dans le procès contre les auteurs de dégradations sur le chantier de la mosquée de Nantes-Nord. En septembre, a eu lieu le procès d'un inculpé mineur au moment des faits. Notre avocat et les juges ont bien fait apparaître le caractère raciste et islamophobe des faits. Ce procès se poursuivra en 2010 avec le jugement des personnes majeures mises en examen.

**Françoise THOUMAS**



# Mars 2010 : semaines de l'éducation contre le racisme et les discriminations à Nantes

**1) Jeudi 18 mars : au cinéma Concorde, 79 Bvd de l'Égalité, 44 100 - Nantes, film "Pour un instant, la liberté" de Arash T.Riahi.** Ce film (tout public) décrit l'odyssée de plusieurs réfugiés clandestins. Destins croisés de deux jeunes iraniens, d'un passeur kurde et d'un professeur d'anglais en exil. *"Pour un instant, la liberté" décrit avec passion la quête universelle d'une vie meilleure dont aucune frontière, aucune politique d'immigration ne saurait venir à bout. L'espoir meurt bien en dernier* (Adrianon Dimitrova, critique)

**Pour les scolaires** : séance à 14h.15, prix d'entrée 3,5 €, gratuité pour les accompagnants. Prendre contact avec le comité de Nantes du MRAP (tél. 02 40 58 08 09 et e-mail : mrapnantes@hotmail.com)

**Pour tout public**, séance à 20h.45 : prix d'entrée, 5,5 €

**Les projections du film seront suivies d'un débat.**

**2) Le MRAP propose aux écoles élémentaires :**

\* **Une animation autour de l'exposition "Mes droits d'enfant"** (visite avec un questionnaire guide) à la Maison de Quartier de Doulon, 1 rue de la Basse Chesnaie 44300 - Nantes, dans la semaine du 8 au 12 mars.

\* **Une exposition dans le même lieu des productions d'élèves de maternelle et de primaire sur le thème de la différence ("couleurs, cultures...")**

Nous proposons aux classes qui le souhaitent de réaliser des dessins sur ce thème (technique libre, crayon, peinture, collage...) et de s'inscrire pour visiter l'exposition.

Contactez Martine Le Lan : mlelan@orange.fr

**3) Samedi 20 mars à 20h.** : centre socio-culturel, 25 rue du Jamet (quartier Bellevue) 44 100 - Nantes

Débat organisé par la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique avec la participation de Miguel Benasayag : **"L'autre, l'étranger, au-delà des mots"**.

## Semaine d'éducation contre le racisme à Saint-Nazaire

Nous avons choisi de relayer la campagne nationale du MRAP contre le racisme dans le sport en prenant comme slogan cette année **"Racisme hors jeu"**. Un grand projet tout d'abord : faire venir à Saint-Nazaire un sportif de renommée internationale et qui s'implique dans la lutte contre le racisme... nous attendons, pour le moment, sa réponse avant de contacter le FC Nantes !!!

**Le collègue P. Norange** sera, pour la quatrième année consécutive, le lieu privilégié d'interventions : des ateliers vont s'y dérouler pendant une demi-journée banalisée. Le MRAP y organisera un jeu autour d'une de ses expositions, tandis que Démocratie&Courage, l'OMJ, le CIJ, la Maison de Quartier de la Bouletterie et les documentalistes du collège auront d'autres ateliers à

proposer aux élèves. Les professeurs d'EPS seront particulièrement concernés.

**Les clubs de jeunes** des maisons de quartier seront aussi parties prenantes sur toute la semaine du 22 au 27 mars, en proposant des jeux sur ce thème du fairplay.

**Le théâtre Athénor**, toujours en contact avec des classes de l'élémentaire, travaille depuis un moment sur des lectures de textes avec pour objectif de les présenter en public le 24 ou 26 mars. A la Maison de Quartier de la Bouletterie, le théâtre aussi sera à l'honneur (avec une troupe de Nantes).

**Les étudiants de Gavy** pourront participer à un "Café citoyen" animé par **Démocratie&Courage** et le Centre Information Jeunesse.

Pour les encore plus grands (!), **Démocratie&Courage** proposera une formation sur deux jours pour mieux comprendre le phénomène des discriminations.

**Les clubs sportifs**, tous informés sur cette campagne, nous proposeront peut-être une animation... Nous attendons leur réponse.

Le Comité Local du MRAP, lui, a l'intention de mettre sur pied en octobre ou novembre un débat sur les **"statistiques ethniques"**. Nous avons choisi délibérément de placer ce débat en dehors de la "Semaine" pour signifier que l'éducation contre le racisme et pour le respect de l'autre doit se faire sur le long terme.

Nous espérons vous retrouver lors de ces différentes manifestations !

**Françoise Mahé**

# Halte au racisme dans le sport : trois actions entreprises sur Saint-Nazaire

## 1. A la demande d'un club de football de Saint-Nazaire, début novembre 2009.

Des joueurs de ce club ont été plusieurs fois victimes d'injures racistes de supporters d'équipes adverses (4 fois en 4 ans).

Les sanctions prises par la Ligue Atlantique ou la commission régionale de discipline sont très modérées.

A la demande du dirigeant, nous avons fait un courrier auprès de la Ligue Atlantique et nous avons fait parvenir à ce club des affiches avec leur logo, des autocollants et des chartes de bonne conduite qui ont été diffusées auprès des animateurs.

***Pas de réponse encore de la Ligue Atlantique...***



## 2. Pour la prochaine "Semaine d'éducation contre le racisme", le thème que nous avons adopté est :

**"Racisme, hors jeu".**

Plusieurs axes sont envisagés: des rencontres sportives, des contacts avec quelques associations liées au sport (foot, boxe, rugby...), la venue de Lilian Thuram invité par un collègue, des jeux ayant trait au respect de l'autre, du théâtre d'improvisation sur le thème du racisme dans le sport...

Des Maisons de Quartier, l'Office Municipal de la Jeunesse de Saint-Nazaire, une troupe de théâtre, l'Association Démocratie&Courage... participent activement à cette démarche qui risque de se prolonger après le mois de mars.

## 3. Rencontre avec un élu.

Nous avons fait part à l'adjoint au Maire, délégué aux Sports, de cette campagne nationale du MRAP. Suite à cette rencontre (du 18 décembre 2009) où nous avons eu un accueil très favorable, il informera le président de l'Office Municipal des Sports (organisme indépendant de la Mairie, qui regroupe tous les clubs et associations sportives) et ils envisageront ensemble la suite à donner à cette campagne pour nous en faire part ensuite.

***Françoise MAHÉ***

---

## Pour connaître et adhérer au M.R.A.P.

---

Site national : <http://www.mrap.asso.fr>



### Permanence tous les mercredis de 14h.30 à 16h.

Maison des Associations - 11, rue du Prinquiau - **44 100 - Nantes** -  
Tél./Fax/Répondeur 02 40 58 08 09 ; courriel [mrapnantes@hotmail.com](mailto:mrapnantes@hotmail.com)



### Point de rencontre tous les 2èmes lundis du mois à 20h.30

Maison des Associations (Agora) - 2bis rue A. de Mun - **44 600 - Saint-Nazaire**  
Tél./Fax./Répondeur : 02 40 53 32 35 ; courriel [mrap-saint-nazaire@orange.fr](mailto:mrap-saint-nazaire@orange.fr)